

ACO, bridge

Monsieur le Directeur,

Ma fille entre cette année en 6OR et son horaire me dévoile l'activité «ACO» (activités complémentaires à option). Je me réjouis que de telles activités soient toujours incluses dans l'horaire des collégiens. Me rappelant que les échecs y ont un temps figuré — peut-être y figurent-ils encore —, puis-je espérer que le bridge pourrait aussi y trouver sa place ?

La présente démarche pour vous proposer d'inclure le bridge parmi les activités complémentaires ACO et postuler comme enseignant. Vous me permettrez donc de vous présenter ci-dessous le bridge.

Le bridge n'est pas qu'un jeu de cartes. A l'instar des échecs, il est un sport, un «sport de l'esprit».

Le Comité international olympique ne veut pas entendre parler de sports de l'esprit comme disciplines olympiques. Il a, en 2004, rejeté sèchement les requêtes conjointes de la fédération mondiale de bridge et de la fédération mondiale des échecs. Je dis «sèchement» parce que la Commission exécutive, qui préavise en matière de disciplines olympiques, n'a pas motivé son rejet, proposant au contraire au comité de modifier l'art. 52 de la Charte olympique pour qu'il soit clairement dit qu'un «sport cérébral» (comme elle dit !) ne peut pas être discipline olympique (voulant définir le sport comme nécessairement le fruit d'un «effort physique»)...

Le CIO n'a pas modifié La Charte, mais pas admis les échecs et le bridge comme disciplines olympiques.

Pourtant les arguments en faveur de la requête, si l'on considère les critères que cette commission doit prendre en compte pour l'accueil d'une nouvelle discipline, ne manquaient pas... Et ce ne fut pas non plus faute des fédérations requérantes d'avoir fait tout le nécessaire, au sens des exigences du mouvement olympique, pour être accueillies. Songeons par exemple qu'il est, depuis de nombreuses années, interdit de fumer et de boire de l'alcool sur tous les sites des compétitions officielles de la fédération suisse de bridge.

En revanche le bridge et les échecs ont acquis le titre de «sport reconnu par le CIO» (http://www.olympic.org/fr/sports/recognized/index_fr.asp). Le bridge et les échecs sont les seuls sports de l'esprit à bénéficier de ce titre (en observant qu'au billard et aux boules, également sports reconnus, où l'effort physique est également étranger, le geste ultime reste physique et nécessite une certaine adresse physique).

Une annexe (*litt.* A ch. 1) vous expliquera concrètement en quoi le bridge est un sport, non un jeu. En substance parce que tous les concurrents jouent les mêmes cartes et sont tous confrontés aux mêmes problèmes. Le sort, qui gratifie un camp de bonnes cartes et non l'autre, en est ainsi banni. Le vainqueur n'a pas de la chance, il a seulement mieux résolu les problèmes auxquels tous ont été également confrontés.

Le bridge de compétition s'inscrit dans une structure importante.

La fédération suisse de bridge édicte de nombreux règlements, licencie les joueurs, les classe à l'issue de chaque saison sur la base de leurs performances dans ses tournois et dans les tournois de club, fédère les clubs (des associations), fait le lien entre joueurs, clubs et fédérations européenne et mondiale, organise des championnats officiels, patronne les équipes officielles suisses dans des rencontres internationales et patronne des tournois organisés le plus souvent par des clubs («tournois homologués»; on devrait dire épreuves «fédérales»).

Les tournois homologués FSB réunissent les meilleurs joueurs du pays et constituent la base principale du classement annuel des joueurs. De tels tournois ont lieu presque tous les week-ends, ici ou là à travers tout le pays, généralement le samedi, en deux séances. Il s'agit le plus souvent de tournois par paires et l'on s'inscrit en paires, jouant naturellement avec son partenaire pendant les deux

séances (l'annexe, sous *litt.* A ch. 2, expose les deux formes principales de compétition). Participer aux tournois homologués FSB est relativement onéreux si l'on songe à une finance d'inscription de fr. 60.—, aux frais de déplacement, de repas, de bar (mais les juniors, moins de vingt-six ans, bénéficient de tarifs préférentiels, fr. 10.— au lieu de fr. 60.— aux tournois homologués)...

Peu de bridgeurs de notre région se rendent régulièrement aux tournois homologués FSB. La plupart se contentent des tournois de club.

Les clubs organisent, à l'interne, librement, leurs tournois. Le club de La Chaux-de-Fonds organise un tournoi le lundi après-midi, un tournoi le mardi soir, un tournoi un vendredi soir sur deux et encore une brève séance le jeudi de 17h30 à 20h30. La finance d'inscription à ces tournois s'élève à fr. 8.— (fr. 6.— le jeudi). Deux clubs, à Neuchâtel, organisent des tournois semblables le lundi soir, le mercredi soir et le samedi après-midi. Je précise encore que notre club ne pratique nullement la partie d'argent ni n'organise jamais de telles.

Voilà le tableau posé. Il me reste à vous expliquer les vertus du bridge dans l'éducation de vos élèves et d'abord un autre fondement de ma démarche.

Je pratique le bridge depuis une trentaine d'années et souhaite naturellement partager cette passion et la répandre, tandis que mon club vieillit et ne se renouvelle pas. Ce vieillissement m'inquiète et je voudrais que notre « cheptel » se renouvelle !

Les bridgeurs chaux-de-fonniers sont issus de toutes les classes sociales et l'ambiance au club est accueillante, sympathique et saine. On n'y est ni guindé ni pédant, ni prétentieux ni méprisant (contrairement à ce que le public pense généralement...). La plupart des membres se tutoient et la plupart sont vêtus modestement, simplement, sans recherche ni tenue particulière : cela pour tordre le coup à l'idée, hélas trop répandue, que le bridge serait un jeu d'aristocrates. Ce n'est certainement pas le cas à La Chaux-de-Fonds où les membres sont pour la plupart des gens simples, partant des personnes chaleureuses.

Les débutants sont les bienvenus au club et les jeunes gens y sont accueillis avec enthousiasme, bien que cela n'arrive hélas pas souvent. En effet, nos membres ont presque tous la cinquantaine et plus et nous ne comptons qu'une douzaine de membres âgés entre 30 et 50 ans.

Il me plaît à souligner que le bridge n'est pas misogyne en ce sens que les femmes y réussissent aussi bien que les hommes. A l'inverse des échecs, ou jamais une

femme n'a réussi à se classer parmi les cinquante meilleurs joueurs mondiaux (je dois ici une exception à Judit POLGAR, actuellement 14^e joueur mondial ; mais la deuxième femme n'est que 364^e...), le bridge a toujours compté des femmes parmi ses meilleurs. Dans ce sport, les spécificités féminines ne constituent pas un handicap. Les femmes y sont aussi bonnes que les hommes.

De même sous l'angle de la participation : la fédération suisse compte plus de membres féminins affiliés que de membres masculins. A l'instar de notre club.

Tout cela pour vous rassurer et infirmer ou récuser avec énergie certaines idées préconçues : un collégien qui s'engagerait vers le bridge s'engagerait, à La Chaux-de-Fonds, vers un monde sportif et sain ; au surplus sympathique, accueillant et simple.

Le bridge est un sport sain et éducatif pour plusieurs motifs. Je me permets, pour les détails des méthodes et raisonnements du bridgeur, parfois par comparaison au joueur d'échecs, de vous renvoyer encore à l'annexe (*litt. B*).

Mais laissez-moi exposer ici l'aspect le plus intéressant de ce volet, l'aspect qui fait du bridge un sport bien différent des échecs.

Le bridge est un sport d'*équipe*. L'on n'y joue qu'en paire, qu'avec le même partenaire pendant tout le tournoi. L'on peut jouer avec un partenaire d'occasion ou de rencontre, mais cela est rare et étranger à la composante purement sportive. La plupart des bridgeurs ont un partenaire attiré, toujours le même. Cela parce que le bon jeu nécessite un travail important au sein de la paire : celle-ci doit mettre au point son « système d'enchères » et son « système de signalisation de flanc ».

L'on voit là une difficulté : il n'est pas toujours aisé de trouver chaussure à son pied à cet égard. Il faut bien sûr des affinités techniques (deux joueurs à peu près du même niveau), mais surtout des affinités humaines...

L'on a évoqué, dans l'annexe, l'aspect psychologique du sport d'équipe : apprendre à gérer sa paire, sa relation avec son partenaire. Ce n'est pas le plus facile. Penchons-nous sur son aspect technique.

Les enchères se déroulent en un langage particulier, au vocabulaire restreint (l'adresse <http://www.hegerm.ch/bri-rgl.html> vous informera des détails), dont les joueurs se servent, comme d'un « code », pour décrire leur main en force et en

distribution et pour satisfaire la règle qui consiste à s'engager à réaliser un certain nombre de levées, une des cinq dénominations étant l'atout.

Cet aspect est une difficulté importante du jeu, en ce sens que, à l'inverse des échecs, il n'est pas possible d'en apprendre les règles en cinq minutes et de jouer immédiatement, fût-ce mal. Il est nécessaire, auparavant, d'apprendre des rudiments d'un système d'enchères. C'est sans doute l'un des aspects qui rebute et qui fait que le bridge est aujourd'hui bien peu populaire si l'on se réfère au nombre de ses adeptes (5'000 licenciés en Suisse ; mais trois fois plus en France, en proportion, c'est-à-dire trente fois plus en chiffres absolus ; trois fois plus en Suède, cinq fois plus en Norvège, huit fois plus au Danemark et onze fois plus aux Pays-Bas ; toujours en valeurs relatives : les Pays-Bas comptent 100'000 affiliés pour une population d'environ 19 millions d'habitants). C'est surtout en raison de la difficulté à apprendre un système d'enchères, le «code», qu'un *cours* est presque incontournable pour l'apprentissage...

Les cours de débutants commencent toutefois par l'apprentissage du «mini-bridge», soit un bridge qui se passe d'enchères (on utilise une méthode simpliste), afin que les élèves puissent d'emblée «toucher des cartes» et jouer.

Cet aspect, les enchères, est un peu rébarbatif au début mais il est sans doute le plus passionnant.

D'une part il contraint les joueurs d'une paire ambitieuse à s'harmoniser et travailler la question, d'autre part il est l'objet de moult controverses et moult recherches scientifiques.

Les joueurs doivent opérer des choix parmi les différents systèmes d'enchères proposés et, à l'intérieur d'un système donné, parmi les différentes conventions (précisons ici que les choix opérés, le *code* de la paire, ne sont pas secrets pour l'adversaire : celui-ci peut, à tout moment, pendant le jeu, s'enquérir des conventions adoptées par ses adversaires et ceux-ci ne doivent rien lui cacher).

Bien sûr il existe un système d'enchères classique, ou uniforme, ou de base, que tout le monde connaît à défaut d'autre chose, et deux joueurs qui ne se connaissent pas peuvent jouer ensemble le système classique. Mais vous n'en verrez cependant guère s'asseoir sans mettre au point, avant le début du tournoi, toute une série d'éléments, malgré l'existence d'un système usuel ou unifié.

Les paires doivent encore travailler leur signalisation en flanc : pendant le jeu de la carte, lorsque la paire adverse joue le coup, soit lorsqu'un des deux jeux adverses est couché, cartes ouvertes, sur la table (le « mort »), quand son possesseur ne joue plus mais s'empare seulement des cartes désignées par son partenaire (le « déclarant »), les deux autres joueurs sont « en flanc » et le choix de leurs cartes, quand ce choix n'est pas forcé par la tactique, procède d'un code. Les deux joueurs, en choisissant telle petite carte (exempte d'effet tactique) plutôt que telle petite autre, signalent des éléments de leurs mains. Cela fait également l'objet de conventions que la paire doit adopter et mettre au point.

L'on s'en doute, le travail préalable qu'une paire effectue dans ces domaines va souder ses membres, au moins accroître leur complicité, éventuellement leur amitié. Parfois davantage : de nombreuses paires sont mixtes et les paires « ménage » sont légions... Cet aspect, l'intense complicité née du travail, des réussites et des échecs, est assez exaltant.

Le domaine des enchères est passionnant qu'il est en constante mouvance. Il n'y a pas, en la matière, de panacée ou de système universel qu'un jour l'on découvrirait et qui supplanterait tous les autres. Non que la matière soit trop complexe — elle l'est ! — , mais parce qu'elle doit s'adapter aux systèmes des adversaires (quand les deux camps enchérissent simultanément) ! L'on en déduit que le bridge évoluera sans cesse, que cela n'aura jamais de fin, parce que toute évolution d'un côté entraîne une de l'autre et ainsi de suite.

Ce domaine donne lieu à d'innombrables controverses doctrinales. Il fait couler, et fera toujours couler, des quantités astronomiques d'encre et de salive.

La machine ne sait pas jouer au bridge. Tandis qu'elle bat actuellement les champions du monde aux échecs, qu'un algorithme définitif a été découvert pour le jeu de dames, peu de progrès ont été faits au bridge et l'on pense que *jamais* la machine ne battra l'homme (certains le postulent pour des motifs théoriques, ma foi, assez convaincants)...

C'est dire qu'au bridge la littérature est abondante. Il existe de nombreux ouvrages et de nombreux sont publiés chaque année. Il existe des revues et je me permets de vous remettre ci-dessous, en prêt — parce que j'en collectionne les exemplaires ! — le dernier numéro de la revue francophone majeure, *Le Bridgeur*, où vous trouverez, chose amusante, un article, en p. 14, intitulé : « Le Bridge est-il un jeu ou une science ? » ; vous pourrez constater, en fin de revue, qu'en France le bridge scolaire et le bridge junior ont leur place ; vous y découvrirez hélas

l'«affaire», la disqualification, en plein Championnat d'Europe, de deux grands champions, pour tricherie caractérisée ! je vous remets encore un exemplaire plus ancien qui évoque — par son *Edito* et un article de fond — les problèmes liés à l'arbitrage.

Je m'empresse de préciser, à cet égard, que le bridge de compétition est extrêmement correct du point de vue de l'éthique.

L'arbitrage pose des problèmes complexes. Les fédérations, nationales ou continentales, publient régulièrement les arrêts motivés des comités d'appel. Une abondante jurisprudence est accessible et elle est nécessaire eu égard à la complexité des lois du «Code international de bridge» (édicte par la fédération mondiale), à la difficulté de leurs interprétations, aux méthodes et techniques juridiques auxquelles elles font appel et à l'infinie variété des cas particuliers à résoudre. Toutes les règles ont le préalable d'une faute, dite «infraction aux lois» — le civiliste dirait «acte illicite» —, mais ces fautes sont toujours considérées comme involontaires, fruit d'une négligence, consciente ou inconsciente, coupable mais jamais volontaire. Le dol — comme dirait le juriste — n'est jamais envisagé : contre le tricheur, une seule réponse, l'exclusion ! (à vrai dire une palette de sanctions disciplinaires de la compétence des fédérations nationales). La plaie de la tricherie existe aussi au bridge, mais cela est finalement très peu répandu et il ne s'agit que de cas isolés et marginaux.

Bien sûr il y a des «trichotteurs», soit des personnes peu scrupuleuses qui usent de moyens illicites pour obtenir des informations à bon compte, comme par exemple observer de trop près partenaire ou adversaires, chercher à voir dans le jeu d'un adversaire, chercher à savoir de quel endroit de sa main un adversaire tire une carte (tout cela est rigoureusement interdit ! et très mal vu !), écouter les commentaires faits aux autres tables sur des étuis que l'on jouera plus tard, etc., évidemment tous comportements pendables ! Mais, des tricheurs caractérisés, des personnes qui ont érigé la tricherie en système, ou une paire qui triche sciemment, à l'aide de signaux secrets, je n'en ai jamais rencontrés.

La correction, appelée «bonne tenue de table», est érigée en dogme. Elle est la première règle que tout bridgeur doit connaître. Il en va non seulement de la technique, mais aussi — j'ai envie de dire surtout ! — de la courtoisie et de la correction dans le comportement social, dans le comportement avec l'adversaire surtout. La fédération suisse de bridge a même fait campagne sur un thème intitulé «Tolérance zéro». La terminologie est bien maladroite, mais il faut savoir que la notion ici évoquée d'intolérance vise les comportements incorrects ou discourtois

des joueurs de compétition : l'on veut frapper jusqu'à la plus infime incorrection. Celui qui est impoli avec l'adversaire, notamment méprisant à son égard, doit subir une sanction disciplinaire de la part de l'arbitre ; même celui qui pavoise à l'issue d'un bon coup ou, pire, se moque d'un adversaire malheureux.

Or il n'est pas toujours facile de rester poli, courtois et correct quand tout tourne mal, lorsqu'on réalise mauvais coup sur mauvais coup. Suivant son caractère, l'on est parfois enclin à devenir désagréable. Eh bien, le bridgeur doit apprendre à rester correct malgré injustice sur injustice !

Même la relation interne de la paire peut faire l'objet de l'attention de l'arbitre : l'on voudrait des joueurs courtois même avec leur partenaire, pas seulement avec l'adversaire. Or, croyez-moi, cela est encore plus difficile à acquérir !

L'on voit, par cette évocation, encore un élément favorable à l'éducation des élèves...

Il n'y a pas de dopage au bridge, parce qu'on chercherait vainement un produit pour améliorer les performances. L'on connaît des drogues qui éliminent la fatigue, mais leurs effets secondaires ne se révéleraient-ils pas contre-productifs, eu égard à la spécificité des raisonnements requis?...

Peut-on résumer en donnant ci-dessous diverses qualités sociales ou intellectuelles qu'un bridgeur doit maîtriser et est prié d'acquérir au fur et à mesure de ses progrès ?

Aspects psychologiques

- Savoir gérer un adversaire hostile ou antipathique ;
- Savoir gérer la malchance et les injustices à répétition, savoir encaisser avec philosophie les coups du sort ; savoir perdre !
- Savoir gérer les fautes du partenaire, rester aimable et courtois avec lui ; malgré cela, le rassurer plutôt que l'accabler ou, pire, lui faire porter le chapeau ! en tout cas éviter à tout prix la mauvaise foi ; bref, gérer sa paire ;
- Savoir rester modeste et humble quand la chance sourit, éviter de pavoiser ou de se moquer ; savoir gagner !
- Savoir rester d'une correction exemplaire en matière d'éthique, par exemple se refuser à faire pression sur l'adversaire en le regardant pendant qu'il réfléchit, éviter toute « trichotterie », par exemple résister à la tentation de regarder les cartes d'un adversaire qui, par maladresse, les montre ; se refuser à

regarder son partenaire, le dos des cartes adverses, de guigner aux autres tables, etc.

Aspects techniques

- Avoir un bon esprit analytique, savoir analyser la situation, collationner les informations, les trier, les utiliser, déduire, inférer, procéder par hypothèses, par comparaisons, savoir tout prendre en compte pour ne pas passer à côté du raisonnement crucial ;
- Savoir faire preuve de rapidité de réflexion ;
- Savoir rester concentré en toute situation, même quand tout va mal ;
- Savoir rester attentif et à l'affût des moindres détails, parussent-ils sans importance ;
- Savoir travailler ses méthodes, sa technique, connaître ses coups classiques, les observer souvent pour s'en imprégner, les comprendre et les reconnaître à la table ;
- Etre capable de discipline et de rigueur en tout instant ;
- Etre capable d'inventivité, d'imagination ;
- Etre capable parfois de ruse, de psychologie, être capable de se mettre à la place de l'adversaire pour le tromper et lui jeter de la poudre aux yeux ;
- Etre capable de travailler avec son partenaire, de débattre positivement avec lui de son système d'enchères et de son système de signalisation de flanc, de procéder à des choix habiles, accessibles aux compétences des deux ;
- Se tenir informer sur la matière, lire les revues ;
- Etre capable d'opportunité, de finesse ou de subtilité.

Voilà ! Je suis persuadé que l'enseignement du bridge est favorable aux pré-adolescents et adolescents, que le bridge est une bonne école de vie et de comportement social et une saine et utile gymnastique du cerveau. Quand il devient passion, il détourne sans conteste ses adeptes de nombreux comportements anti-sociaux...

Et n'est-ce pas lui donner un éclairage intéressant de constater que les meilleurs, les champions du monde, sont souvent âgés de 50 ans et plus ! Même aux échecs, de nos jours, à 30 ans on n'est plus champion du monde ! Offrir le bridge, à l'inverse d'un sport physique, précaire, éphémère, parce qu'à 30 ans son adepte n'est plus champion, c'est offrir des perspectives ouvertes toute la vie, pas seulement sous l'angle d'un loisir, également sous l'angle d'un sport de pointe.

L'aspect féminin du bridge est également remarquable qu'une paire féminine ou mixte ne sera pas d'emblée inférieure à une paire d'hommes. Que, c'est intéressant de le souligner, dans une paire mixte, l'homme n'est pas toujours le meilleur ! Sous l'angle du sport comme du loisir, le bridge peut aussi revêtir la vertu conjugale : les bridgeurs mariés vous diront combien le bridge enrichit leur vie ! mais il peut également se révéler pomme de discorde...

Je considère que le bridge est, intrinsèquement, hors son aspect sportif, un jeu d'une grande richesse, déjà par sa dimension de « jeu d'équipe », encore parce qu'il aborde une palette de domaines de réflexion bien plus large et plus variée que d'autres jeux.

Il est aussi plus social que d'autres, d'une part que les rapports ne peuvent se limiter à la fréquentation polie quand il convient de dénicher « le bon partenaire », d'autre part que tous ont, à la fin d'un tournoi, joué les mêmes donnes et se plaisent, à la verrée, à raconter leurs bons ou mauvais coups, ou quelque curieux déroulement de telle donne, ou confronter leurs choix ou techniques (oui, cela surprend toujours le profane ou le débutant, un bridgeur se rappelle, après quelques années de pratique, toutes les donnes, carte pour carte, de la séance qu'il vient de jouer !).

Enfin je vous remets un numéro de la publication officielle de la fédération suisse de bridge, son *Bulletin*, pour votre information. Je choisis un bulletin de cette année où l'on m'a fait l'honneur d'accepter quelques lignes de ma plume (un reportage). Cela pour vous rassurer sur mes compétences en matière d'enseignement du bridge (mais je ne suis pas sans savoir que la connaissance de la matière ne fait pas encore le bon pédagogue !...).

Je vous remercie d'avoir bien voulu me lire jusqu'au bout et espère que vous me pardonneriez d'avoir été si long. Je tenais toutefois à vous informer le plus complètement possible et certains arguments seraient sans doute restés incompréhensibles sans mes longues explications préalables. Je vous invite encore à consulter le site *Internet* de notre club de bridge, à l'adresse <http://www.bridgecf.ch>, qui vous informera mieux que la présente de ses activités et qui donne encore accès à un historique (sous « Divers » au menu de gauche, ou par la sous-page « Documents », celle qui donne également accès aux règles élémentaires citées plus haut) bien intéressant.

Si votre établissement était intéressé par l'enseignement du bridge en activités complémentaires à option, je serais très honoré de vous rencontrer en vos bureaux à la date qui vous conviendrait pour, si vous le désiriez, encore en discuter.